

# La suppression de la chaire d'économie politique au Collège de France (1848)

Nicolas Eyguesier  
GATE Lyon Saint-Étienne

La chaire d'économie politique au Collège de France, occupée successivement par J.-B. Say (de 1830 à sa mort, en 1832), Pellegrino Rossi (de 1832 à 1841), puis Michel Chevalier (à partir de 1841), est supprimée par le gouvernement provisoire de la II<sup>e</sup> république à la faveur d'un décret changeant le Collège de France en école d'administration et réorganisant son fonctionnement.

Cet épisode a déjà été étudié sous différents angles. Par Lucette Le Van-Lemesle, dans le livre qu'elle consacre à l'enseignement de l'économie politique<sup>1</sup>, par Albert Griffiths, dans sa biographie de Jean Reynaud<sup>2</sup> et Jean Walch, dans sa biographie de Michel Chevalier<sup>3</sup>. Nous allons étudier ici cet épisode pour lui-même, en nous concentrant sur les réactions des économistes libéraux regroupés dans le *Journal des économistes*. Après un rappel des faits, nous aborderons à titre de rappel la bataille d'idées entre partisans de l'organisation du travail et économistes libéraux, pour finalement examiner la réaction des libéraux à la suppression de la chaire. On verra que ce débat touche la question de la définition de l'économie politique et de sa place dans un régime républicain, et qu'ainsi il recoupe le débat plus large concernant la nature du nouveau régime politique né de la révolution de 1848.

## I. Déroulement des faits

Après la révolution de février, Hyppolite Carnot, ancien saint-simonien, est nommé ministre de l'instruction publique du gouvernement provisoire. Il s'adjoint les services de deux anciens camarades saint-simoniens, Jean Reynaud, qui refuse toute fonction officielle, mais se trouve à la tête d'une commission des Hautes Études scientifiques et littéraires<sup>4</sup> et d'Étienne Charton, nommé secrétaire général. Hyppolyte Carnot en expose les motifs dans une brochure<sup>5</sup> écrite tout de suite après sa démission (le 5 juillet 1848) pour défendre sa politique, brochure qui reproduit les écrits ministériels (correspondance, circulaire) et intitulée. Il y met en avant le rôle

---

1 Lucette Le Van-Lemesle, *Le Juste ou le Riche. L'enseignement de l'économie politique 1815-1950*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2004.

2 David A. Griffiths, *Jean Reynaud, encyclopédiste de l'époque romantique. D'après sa correspondance inédite*, Paris, Marcel Rivière, 1965.

3 Jean Walch, *Michel Chevalier, économiste saint-simonien*, Paris, Vrin 1975.

4 David A. Griffiths, *op. cit.*, p. 293.

5 Hippolyte-Lazare Carnot, *Le Ministère de l'instruction publique depuis le 24 février jusqu'au 5 juillet 1848*, Paris, Pagnerre, 1848

primordial, voir vital pour la République, de l'instruction. Dans une circulaire aux recteurs datée du 6 mars 1848, il écrit : « Il ne s'agit pas, comme au temps de nos pères, de défendre [la république] contre le danger de la frontière, il faut la défendre contre l'ignorance et le mensonge »<sup>6</sup> Ou encore, dans une circulaire au président d'Académie datée du 27 février 1848 : « les conséquences d'une révolution faite au profit de tous par une cité généreuse ne sont nulle part mieux à découvert que dans le domaine de l'instruction publique »<sup>7</sup>. Instruction primaire, bien sûr, instruction « qui embrasse toutes les connaissances nécessaires au développement de l'homme et du citoyen »<sup>8</sup>, mais aussi secondaire et supérieure, qui doit donner à la république un personnel compétent<sup>9</sup>. Pour Carnot, il s'agit de traduire dans la pratique sociale, au moyen de l'instruction, « le règne des grandes maximes de liberté, d'égalité, de fraternité »<sup>10</sup>, en poursuivant deux buts distincts : l'éducation politique du peuple d'une part, et la création d'une école spéciale d'administrateurs d'autre part.

C'est cette deuxième exigence qui guide la réforme du Collège de France. Pour Carnot, il faut un enseignement systématique de l'administration, qui manque cruellement. En effet,

« tandis que pour exercer comme avocat ou comme médecin, pour arriver aux grades de l'armée, pour servir le pays comme ingénieur des mines ou des ponts et chaussées, il faut avoir constaté son aptitude par des examens, on peut obtenir la direction d'un département, la gestion des plus grands intérêts financiers, la responsabilité des affaires diplomatiques les plus graves, sans avoir fait aucune étude de l'administration, des finances ou de la politique. La faveur, la fortune, le hasard, conduisent et poussent dans ces carrières. »<sup>11</sup>

Il est par conséquent nécessaire de créer une école où se fasse l'apprentissage de la science administrative. C'est également une exigence démocratique, car sous un régime aristocratique, « où toutes les hautes fonctions étaient à peu-près héréditaires, [...] les traditions des grandes familles » tenaient lieu d'apprentissage. En 1848, « dans un pays où le dogme de l'égalité ouvre la carrière à tout le monde, il faut que les moyens d'instruction soient mis à la portée de tout le monde, afin que les plus capables puissent se faire distinguer »<sup>12</sup>.

*Le Moniteur universel* du 9 mars rend compte de manière officielle du projet de Carnot :

---

6 *Ibid.*, p. 25.

7 *Ibid.*, p. 20.

8 *Ibid.*, p. 20-21.

9 *Ibid.*

10 *Ibid.*, p. 7.

11 *Ibid.*, p. 57.

12 *Ibid.*

« Une école d'administration, destinée au recrutement des diverses branches d'administration dépourvues jusqu'à présent d'écoles préparatoires, sera établie sur des bases analogues à celles de l'école polytechnique.

Le ministre provisoire de l'instruction publique est chargé de procéder à l'établissement de cette école. »

En pratique, cette école sera le Collège de France, dont les cinq chaires existantes sont supprimées et remplacées par 11 chaires, intitulées « droit politique français et droit politique comparé », « droit international et histoire des traités », « droit privé », « droit criminel », « économie générale et statistique de la population », « économie générale et statistique de l'agriculture », « économie générale et statistique des sciences, arts et manufactures », « économie générale et statistique des travaux publics », « économie générale et statistique des finances et du commerce », « droit administratif » et « histoire des institutions administratives françaises et étrangères », ainsi que l'annonce le décret du ministère de l'instruction publique daté du 7 avril 1848, dont le premier article est ainsi formulé :

« Afin de donner à l'enseignement politique et administratif le développement nécessaire à la République, il sera institué une série de chaire ainsi dénommée », l'article 2 stipule simplement que « les chaires de droit, de la nature et des gens, d'économie politique, de législation comparée, attendu qu'il est pourvu autrement à leur objet, sont supprimées. »<sup>13</sup>

Le programme de l'enseignement est éclectique : à côté du droit, on trouve l'étude des textes de Zoroastre, de Bouddha, des études littéraires (des peuples du Midi, de la littérature germanique, slave, Persane et arabe), physique, mécanique, le dessin artistique et linéaire, la levée des plans, les compositions d'ensemble en architecture, la comptabilité, et peut-être quelques expériences de chimie.<sup>14</sup>

Mais quant à ce qui nous intéresse ici, l'économie politique, elle est reléguée à une science statistique, éclatée entre quatre chaires différentes. Un cours d'économie politique est bien prévu, en quinze ou seize leçons, cours qu'on appellerait aujourd'hui plutôt « d'histoire de la pensée », par exposé successif de différentes époques ou courants : « mercantiles », « économistes financiers » (Colbert, Vauban, Boisguilbert, etc.) Aspect intéressant, le programme, contenu dans le rapport au ministre de la commission des Hautes études scientifiques, commission dirigée par

---

13 *Le Moniteur universel*, 8 avril 1848. Dans le numéro du 9 mars, on pouvait lire l'annonce préalable de la création

14 Pour une description du fonctionnement de cette nouvelle école d'administration, consulter Jean Pommier, « L'école d'Administration et le Collège de France en 1848 », *La Revue*, 1er septembre 1848, p. 115-116 ; William Wright, « L'École nationale d'administration 1848-1849 », *Revue historique*, N°517, 1976, p. 21-42 et Roger Grégoire, « Une tentative saint-simonienne : l'école d'administration en 1848 », *Revue politique et parlementaire*, novembre 1948.

Reynaud comme nous l'avons mentionné plus haut, exprime un jugement sur les différentes écoles. Ainsi, on peut y lire : « Service rendu à la France par les physiocrates. En exaltant l'agriculture, ils empêchent la France de se lancer à la suite de l'Angleterre dans la carrière de l'industrialisme outré et du commerce excessif »<sup>15</sup> Quant à Adam Smith, « il applique à l'économie tout entière la maxime du laisser-faire, [...] il fonde l'école industrielle-libérale ». Herrenschwand « critique Quesnay et Smith, et pose en système l'économie politique et morale de l'espèce humaine : il est le précurseur des socialistes modernes ». Malthus « disciple de Smith, voit l'abîme vers lequel court la société [...] l'école fataliste est fondée ». « J.-B. Say donne la plus haute expression des théories de l'école libérale. Il pousse les principes jusqu'à leurs dernières conséquences et arrive, en politique, à la condamnation du principe d'autorité ; en économie, à l'idéal de la concurrence illimitée ; en morale, à la doctrine de l'intérêt privé. » Puis arrive... Sismondi : « Sismondi et l'école critique : l'école libérale est attaquée, la science revient à de nouveaux principes. Sismondi, au lieu d'imiter Malthus, entrevoit un avenir meilleur, et ramène l'espérance ». Ensuite vient l'« école chrétienne : elle ramène l'économie à la théorie de la bienfaisance : Villeneuve-Bragemont, Morogues [...] », et enfin les « Écoles Nouvelles : apparition des idées d'organisation ; tendance à une science morale, procédant à la fois de la raison, du sentiment et de l'expérience »<sup>16</sup>.

L'histoire entière de l'économie est ainsi lue comme une lutte entre le libéralisme, qui est à la fois un industrialisme et un égoïsme, et une « science morale » mieux à même de tracer un destin honorable pour les sociétés, et qui finit, après quelques tâtonnements, à donner l'école socialisme. D'ailleurs, les leçons 14, 15, 16 et 17 sont consacrées à Owen, Fourier, Saint-Simon d'une part, et « l'école libre-échangiste » de l'autre. Si la création de l'école d'administration se présente comme républicaine, la réforme de la chaire d'économie politique revêt un caractère plus clairement anti-libéral et pro-socialiste.

En résumé : le 8 mars le gouvernement provisoire prend un arrêté instituant une école nationale d'administration, et le 7 avril, le même gouvernement institue les 11 nouvelles chaires et supprime les quatre précédentes, dont celle d'économie politique.

Cette suppression ne sera pas sans réaction de la part des économistes libéraux, alliés de Chevalier. En effet, le 23 avril, les membres de la société d'économie politique se rendent à l'Hôtel de la Marine, pour une audience auprès du chef du gouvernement provisoire, Lamartine, et lui lisent une lettre de protestation, signée, entre autres, Passy, Fauchet, Wolowski, Villermé, Dunoyer, Guillaumin, Molinari, Coquelin (en tout, pas moins de 29 personnes se rendent en délégation après du ministre). D'après le compte rendu qu'en font les économistes dans leur journal, *Le Journal des économistes*, Lamartine leur a tenu les propos les plus rassurants :

---

15 Hippolyte-Lazare Carnot, *op. cit.*, p. 124.

16 *Ibid.*, p. 214-125.

« M. de Lamartine, qui représentait le gouvernement provisoire, a répondu à la députation avec cette amabilité et ce charme de parole qui lui sont habituels. Il a parlé dans des termes tels que les membres de la société d'économie politique ont dû croire que la suppression de la chaire du Collège de France devait être attribuée à une erreur plutôt qu'à une détermination réfléchie de la part du gouvernement provisoire. L'avènement de la République, a dit M. de Lamartine, ne peut qu'être très favorable aux études économiques, qui devront avoir une place très marquée dans nos principales facultés. »<sup>17</sup>

Mais le compte rendu du *Moniteur* reproduit un discours de Lamartine bien différent :

« Messieurs, je ne puis me persuader que les intentions si éclairées et si larges de mon excellent collègue et ami, M. Carnot, aient été bien comprises par la Société des économistes. Il ne saurait entrer dans la pensée d'un gouvernement fondé sur le travail et l'intelligence, d'imiter des époques d'intolérance, de nier à une science naissante son droit d'éclairer les esprits et les intérêts, et de mettre le pied du pouvoir sur aucun germe de vérité pour l'écraser : non, je suis sûr, au contraire, que l'intention du ministre a été de multiplier sous d'autres formes l'enseignement de cette science, qui n'est plus seulement une science spéculative, mais qui doit devenir, selon moi, une science administrative. Mais cette science, citoyens, ne doit plus être comme autrefois, la science de la richesse. La République démocratique doit et veut lui donner un autre caractère. Elle veut en faire la science de la fraternité, la science par les procédés de laquelle une distribution plus générale, plus équitable, plus universelle de la richesse s'accomplira entre le peuple tout entier. L'ancienne science ne s'occupait qu'à faire des individus riches ; la nouvelle s'appliquera à faire riche le peuple tout entier. »<sup>18</sup>

Sous les précautions de rigueur, le discours de Lamartine (tel que reproduit dans *Le Moniteur*) reformule la critique adressée par la commission ministérielle à l'économie politique, d'être une science a-morale.

Les économistes ont la sensation d'avoir été floués, et publient à la fois le discours (officiel, différent selon eux du discours réel qui leur a tenu) et les réponses de Léon Faucher et de Victor Destutt de Tracy (fils du célèbre « Idéologue » et économiste).

---

17 Société d'économie politique « Protestation de la société d'économie politique contre la suppression de l'enseignement de l'économie politique », *Journal des économistes*, t. XX, p. 115-116.

18 *Ibid.*, p. 116.

La suppression de la chaire d'économie politique au Collège de France devient ainsi un objet à la fois théorique ET politique.

### **Les socialistes contre l'économie politique.**

Les arguments en faveur de la suppression de la chaire d'économie politique avancés par le gouvernement provisoire, dont il a été question brièvement plus haut, peuvent être regroupés en trois grandes catégories.

*Premièrement*, la république est un nouveau régime, et instaure une nouvelle relation entre le peuple et le gouvernement, qui doit combattre les vieux préjugés et l'ignorance, logiquement associés au règne de Louis-Philippe. Or, l'enseignement est une prérogative du gouvernement. À régime nouveau, science nouvelle, les programmes et la manière d'enseigner doivent changer.

*Deuxièmement*, il faut terminer l'œuvre de la Révolution de 1789, parachever l'idée de liberté en y adjoignant l'égalité, la fraternité, la solidarité entre les classes. Or, l'économie politique telle que la professe le professeur Chevallier enseigne le cynisme et l'égoïsme.

*Troisièmement*, il faut une doctrine positive, éloignée des querelles de parti. L'économie politique doit se débarrasser de sa gangue idéologique, de croisade en faveur du libre jeu des intérêts individuels.

Ces arguments sont exprimés par la haute commission des études scientifiques et littéraires, présidée par Jean Reynaud, et reproduits dans le *Journal des économistes* :

« Ce qu'avaient fait nos pères, durant leur glorieuse Révolution, pour les corps savants, en fondant l'École Polytechnique, le gouvernement décidait de l'accomplir pour toutes les branches de l'administration, en créant sur des bases analogues à celles de cette illustre École, une école nouvelle. »<sup>19</sup>

Hippolyte Carnot, dans sa brochure de 1848, citée en début d'article, est clair sur le fait que la république doit changer et les hommes et les théories : les titulaires de chaires au Collège de France sous Louis-Philippe, soutien du régime honni, doivent partir, ainsi Michel Chevalier, « rédacteur du journal le plus conservateur de la monarchie, professait en économie politique générale les systèmes de l'école anglaise et la théorie exclusive du libre-échange », par conséquent il ne peut « sans renier son passé, prétendre à enseigner la politique républicaine »<sup>20</sup>. L'économie politique libérale, « libre-échangiste » n'est pas une science, mais un système parmi d'autres :

---

19 Société d'économie politique, « Suppression de la chaire d'économie politique au Collège de France », *Journal des économistes*, t. XX, p. 97.

20 Hippolyte-Lazare Carnot, *op. cit.*, p. 55-56.

« Au milieu du choc des différents systèmes, il nous eût semblé dangereux d'en adopter un exclusivement et de le faire professer au nom de l'État. Nous jugeâmes plus prudent et plus rationnel de borner l'enseignement de la politique et de l'économie sociale à l'exposé historique des diverses doctrines par lesquelles la science a passé jusqu'ici, et à l'étude des faits sur lesquels se règle l'administration des sociétés. »<sup>21</sup>

Ou, comme le dit la haute commission, « aux systèmes contradictoires qui se sont enseignés jusqu'ici sous le nom d'économie politique, la haute commission vous propose de substituer l'étude scientifique des faits qui doivent constituer la base d'une administration régulière des sociétés.

Bref, il s'agit de remplacer, comme le dit parfaitement Lucette Le Van-Lemesle, l'économie politique monarchique et constitutionnelle par une économie politique républicaine<sup>22</sup>. Mais c'est aussi, toujours selon Le Van-Lemesle, une première tentative pour dissocier l'enseignement de l'économie politique du libéralisme, tout en l'intégrant dans la formation des administrateurs.

Soulignons que le texte écrit par Carnot n'est pas dénué d'intentions politiques au sens trivial du terme, puisqu'il est ouvertement question de liquider un adversaire, Michel Chevalier, ancien camarade saint-simonien, de Carnot et Reynaud et qui avait retourné sa veste.

Chevalier s'était fait le contempteur public des thèses socialistes dans le *Journal des débats*. De son côté Louis Blanc, dans son *Organisation du travail* avait attaqué frontalement Michel Chevalier. Ces deux auteurs ont croisé le fer dans ce journal quelques années auparavant (numéros du 21 août 1844 et du 17 février 1845) et Chevalier, toujours dans le *Journal des débats* (30 septembre 1845), a publié une recension élogieuse du deuxième tome de l'ouvrage de Reybaud, *Des Réformateurs contemporains. Les socialistes, les communistes, les chartistes, les Utilitaires, Hobbes et Harrington*<sup>23</sup>, qui est une machine de guerre dirigée contre les doctrines socialistes et assimilées à destination du grand public.

La suppression de la chaire d'économie politique permet donc de vider une querelle entre Chevalier et Louis Blanc, et plus généralement entre les économistes libéraux et les socialistes, dans un contexte, comme le rappelle très justement Thomas Bouchet<sup>24</sup> de radicalisation dans le camp des vainqueurs, et de soupçon à l'égard de l'économie politique, qualifiée « d'ancienne » ou « d'anglaise » par les représentants à l'Assemblée.

---

21 *Ibid.*, p. 59.

22 Lucette Le Van-Lemesle, *op. cit.*, p. 117.

23 Michel Chevalier, « Des réformateurs contemporains », *Journal des débats*, 30 septembre 1845.

24 Thomas Bouchet, « Le droit au travail sous le "masque des mots" : Les économistes français au combat en 1848 », *French Historical Studies*, vol. 29, 2006, p. 596 et 600.

L'argument principal de Louis Blanc, dans son *Organisation du travail*, consiste à présenter la révolution de 1789 comme inachevée, ayant accordé la liberté politique, mais non pas l'égalité sociale. Or la liberté, selon Louis Blanc, ne consiste pas seulement « dans le DROIT accordé, mais dans le POUVOIR donné à l'homme d'exercer, de développer ses facultés, sous l'empire de la justice et sous la sauvegarde des lois »<sup>25</sup>. Or la concurrence illimitée, telle que proclamée par l'économie politique libérale, ou « anglaise », enlève au producteur pauvre ce pouvoir en le plaçant dans une position de faiblesse ou de dépendance structurelle. Ce système, selon Louis Blanc, « donne à l'intérêt personnel une direction anti-sociale »<sup>26</sup> ou, dans une image plus parlante, « a donné à l'intérêt personnel les ailes et la rapacité du vautour »<sup>27</sup>. Il faut par conséquent poursuivre la révolution de 1789, qui n'était que le premier acte d'un mouvement plus ample en direction plus grande égalité sociale et économique<sup>28</sup>.

Pour Chevalier au contraire, la « véritable égalité », celle de 1789, « consiste à effacer les inégalités politiques fondées sur le droit de naissance ». Par conséquent, « condamner absolument, systématiquement la concurrence, c'est [...] réprover les principes de 1789, c'est s'inscrire contre la civilisation qui les a adoptés ». En effet, l'organisation du travail prônée par Louis Blanc, « l'incorporation de l'industrie privée dans les ateliers sociaux »<sup>29</sup> signifie un retour des monopoles, du despotisme d'ancien régime.

### Réponse des libéraux

La réponse des libéraux relève de deux différents registres : *contester* l'accusation de non-scientificité et *retourner* l'argument de science réactionnaire.

Soulignons tout d'abord, les économistes soupçonnent fortement un règlement de compte contre Michel Chevalier. Dans une lettre de ce dernier datée du 11 avril 1848 à Gustave d'Eichtal, (ancien saint-simonien comme lui), il écrit :

« Jean Reynaud suit librement le cours de ses allures naturelles. Il a fait de magnifiques travaux pendant quinze ans. Malgré cela, il semble avoir à cœur de montrer à ses amis, qu'il n'a pas appris grand'chose depuis 1831 [allusion au schisme saint-simonien] et surtout qu'il n'a rien oublié !

Tout à vous,

---

25 Louis Blanc, *Organisation du travail. Cinquième édition revue, corrigée et augmentée d'une polémique enter M. Michel Chevalier et l'auteur, ainsi que d'un Appendice indiquant ce qui pourrait être tenté dès à présent*, Paris, Au bureau de la société de l'industrie fraternelle, 1848, p. 19.

26 *Id.*, « Au rédacteur », *Journal des débats*, 17 février 1845.

27 *Id.*, *Organisation du travail, op. cit.*, p. 119.

28 Jeremy Jennings, *Revolution and the Republic. A History of Political Thought in France since the Eighteenth Century*, Oxford University Press, 2011, p. 390.

29 Michel Chevalier, « Organisation du travail. Par M. Louis Blanc », *Journal des débats*, 21 août 1844.



Michel Chevalier

PS : Est-ce qu'il ne vous serait pas possible de savoir quelle est l'opinion de Michelet sur les violences qu'on fait subir au Collège de France et à ses collègues ? »<sup>30</sup>

Chevalier s'en épanche ainsi dans sa correspondance privée. Ainsi, dans une lettre à Gustave d'Eichtal (lui-même également ancien saint-simonien), il écrit à propos de Jean Reynaud :

« Il a fait de magnifiques travaux pendant quinze ans. Malgré cela, il semble avoir à cœur de montre à ses amis, qu'il n'a pas appris grand'chose depuis 1831 [date du schisme saint-simonien] et surtout qu'il n'a rien oublié ! »<sup>31</sup>

Il le dit également publiquement, dans une lettre écrite au *Journal des économistes* :

« C'était en punition de ce que j'avais essayé, autrefois et récemment, de réfuter certaines doctrines fort en crédit pour le moment sur l'organisation du travail.<sup>32</sup> »

Le deuxième point d'argumentation consiste à revendiquer la scientificité de l'économie politique. C'est le point qui est le plus âprement défendu. Dans le texte collectif qu'ils rédigent, les économistes du *Journal des économistes* insistent : oui, les notions premières de l'économie politique sont solidement fondées. Certes, elle n'est pas encore tout à fait « fixée », mais après tout, avant Newton, la physique non plus... la science économique exprime la vérité, et il n'est au pouvoir d'aucune forme gouvernementale d'en modifier le caractère. « C'est une science d'observation qui s'élève, par l'étude des faits, à la hauteur des principes. »<sup>33</sup> En plus de l'analogie newtonienne, le panthéon des économistes illustres est invoqué :

« Bien que la dernière venue dans le cercle des connaissances humaines, l'économie politique n'est pas, beaucoup près, la moins avancée : les principes fondamentaux en ont été posés dès la fin du dix-huitième siècle. Adam Smith et Turgot ont inauguré le code de la richesse, et il n'est plus permis de l'ignorer depuis les travaux de J.-B. Say, de Ricardo, de Sismondi. »<sup>34</sup>

---

30 David A. Griffiths, *op. cit.*, p. 298.

31 *Ibid.*

32 Michel Chevalier, « Lettre au Journal des économistes », *Journal des économistes*, t. XX, p. 63.

33 Société d'économie politique, « Protestation de la société d'économie politique contre la suppression de l'enseignement de l'économie politique », *art. cit.*, p. 115.

34 *Ibid.*, p. 115. Sismondi est donc revendiqué à la fois par les libéraux et les socialistes en 1848. Ce ne sera plus le cas à partir du *Dictionnaire des économistes* (1852-53 pour la première édition). Preuve que certaines frontières sont encore mouvantes en 1848 (voir notre conclusion).

L'économie est une science, et elle est aussi neutre, au-dessus des partis. C'est une science des lumières, qui doit éclairer le gouvernement, comme le déclara Léon Faucher à Lamartine lors de l'entrevue entre la société d'économie politique et le ministre dont il a été question plus haut :

« Vous nous avez dit, citoyen ministre, que le gouvernement devait avoir des entrailles, et travailler, sous l'invocation du principe de fraternité, au bonheur du plus grand nombre. Nous le pensons comme vous. Mais on gouverne avec la raison non moins que par le sentiment. La science devient précisément utile pour discerner, dans les projets d'amélioration, le vrai du faux, et ce qui est réel de ce qui est romanesque<sup>35</sup>. »

Se revendiquer des lumières signifie également, dans une habile analogie, être en faveur de la Révolution de 1789 contre l'ancien régime et contre la réaction impériale. Comme l'écrit le journal des économistes, « pour nous, quoique *conservateur*, M. Chevalier était plus avancé, plus libéral, plus près de l'idée *républicaine*, qu'une foule de beaux esprits qui voudraient nous donner, sous l'étiquette de la République, les servitudes économiques de l'ancien régime. »<sup>36</sup>. Quant à Michel Chevalier, dans sa lettre au *Journal des économistes* citée plus haut, il assimile le comportement à la proscription de l'économie politique sous Napoléon :

« J'aurais cru que la République française, qui doit aimer la discussion libre et éclairée des actes de l'autorité, n'épouserait pas la querelle entre Napoléon contre l'économie politique, et qu'au contraire elle aurait à cœur d'en répandre beaucoup l'enseignement. »<sup>37</sup>

Cette analogie est également reprise par Victor Destutt de Tracy, qui dans la discussion avec Lamartine, place l'économie politique comme un produit de la révolution de 1789 et de 1830 (« un des premiers actes de la révolution de Juillet fut le rétablissement de la classe des sciences morales et politiques ») et l'hostilité à l'économie du côté de Napoléon et de la Restauration, pour conclure : « la science économique et la liberté ont eu la même destinée ».<sup>38</sup>

Derrière ces arguments et interrogations, se pose évidemment la question de savoir ce qu'il faut attendre du nouveau régime, et comment agir lorsque l'on appartient à une « culture politique libérale »<sup>39</sup>, qui n'est pas habituée à l'action publique en plein jour. Le comportement de Chevalier fournit un exemple. Comme il l'avoue publiquement, il ne souhaitait ni ne croyait possible la République, mais

---

35 *Ibid.*, p. 118.

36 Société d'économie politique « Suppression de la chaire d'économie politique au Collège de France », p. 61.

37 *Ibid.*, p. 64.

38 Société d'économie politique, « Protestation de la société d'économie politique contre la suppression de l'enseignement de l'économie politique », *art. cit.*, p. 119.

39 Nicolas Rousselier, « La culture politique libérale », in Serge Berstein (dir.), *Les Cultures politiques en France*, Paris, Le Seuil, 1999, p. 76.

une fois celle-ci installée, il s'y rallie<sup>40</sup> en tentant de l'orienter dans une direction qui lui semble favorable. Notamment, comme on l'a vu, en combattant les doctrines socialistes.

## Conclusion

La première conclusion à tirer de cet épisode tient au mode d'action des économistes du *Journal des économistes*. Nous les voyons agir en groupe, gommer leurs différences en se référant à un passé mythifié de la discipline, et utiliser une forme d'action typique des débuts de la Deuxième République : la délégation venant pétitionner auprès du gouvernement. Les pétitions des groupements d'ouvriers à la Commission du Luxembourg sont restées célèbres, il faudrait en toute justice ajouter à cette histoire celle des économistes se rendant un dimanche matin au Palais des Affaires étrangères.

Surtout, nous voyons, à travers la discussion touchant au statut de l'économie politique, deux conceptions de la république et de la révolution s'affronter. Pour les économistes libéraux, la révolution de 1848 doit parachever la chute de l'ancien régime, c'est-à-dire, dans leur esprit, les privilèges, les monopoles. La révolution de 1848, est-il écrit dans le *Journal des économistes*, « faite pour établir en France la liberté la plus complète qui ait jamais existé dans aucun pays, se donne un démenti à elle-même en faisant disparaître l'enseignement de l'économie politique ». L'hostilité du gouvernement provisoire de la république à leur égard est, disent-ils publiquement, une contradiction dans les termes. Plus intimement, ils s'inquiètent des tendances qu'ils voient à l'œuvre dans les doctrines socialistes, qu'ils assimilent à un retour à l'ancien régime sous de nouvelles formes. Leur mission sera par conséquent, tout en restant fidèles au nouveau régime, de combattre en son sein l'idée « d'organisation ».

Après les journées de juin, le *Journal des économistes* publie un éditorial qui attribue aux doctrines socialistes la responsabilité pleine et entière de l'insurrection, et conclut par cette question : « Comment s'attaquer au socialisme, comme guérir cet ulcère de la pensée ? ». La réponse : « Uniquement par la discussion et l'étude ». En effet, la répression militaire ne suffit pas : « Les hommes de guerre n'ont résolu que la moindre partie du problème. C'est désormais aux hommes de science et d'étude à dissiper les erreurs et les préjugés ; ou bien la société sera exposée à de nouveaux périls. Mais pour qu'il se forme dans la jeunesse des hommes de science et d'étude, il ne faut pas proscrire l'enseignement de l'économie politique<sup>41</sup>. »

C'est ainsi que le *Journal des économistes* consacre la rupture entre *socialisme* et *libéralisme*, et se donne une mission clairement conservatrice de l'ordre établi. Que « l'affaire de la chaire » ait été le lieu et le temps où s'est jouée cette rupture, on peut le lire dans le discours prononcé par Michel Chevalier après avoir été réinstallé dans

---

40 Michel Chevalier, « Au rédacteur », *Journal des débats*, 21 mars 1848.

41 « L'insurrection de Juin », *Journal des économistes*, vol. XX, 1848, p. 362.

sa chaire, en 1849, intitulé *L'Économie politique et le socialisme*<sup>42</sup>, qui construit ces deux figures en opposition l'une de l'autre.

Cependant, et l'objection est de taille, étant donné que l'économie politique se revendique républicaine, l'ordre en question est donc républicain, et non impérial. L'adhésion au Second Empire des économistes ne sera ni immédiate ni unanime. De son côté l'Empire, bien que reconnaissant des engagements publics des économistes en faveur de l'ordre et de la propriété, ne sera pas un grand soutien à l'enseignement de l'économie politique<sup>43</sup>.

Il faut ajouter que le tournant conservateur de l'économie politique n'était pas écrit d'avance. Rappelons que Guillaumin, l'éditeur du *Journal des économistes*, publie en 1846 les *Contradictions économiques* de Proudhon, et qu'en 1848, dans le *Journal des économistes*, il est proposé dans une chronique de créer à l'Académie des sciences morales et politiques de nouvelles places et de les « confier à des philosophes socialistes, tels que MM. Buchez, Lamennais, Pierre Leroux, ou autre »<sup>44</sup>.

Il convient de citer, en épilogue, les mots adressés par Proudhon à Michel Chevalier suite à son éviction :

« Je regrette sincèrement, Monsieur, la destitution dont vous venez d'être frappé, et qui, je le crains, vous a trouvé trop sensible pour un homme de si haute intelligence. Je n'eusse pas conseillé cet acte de rigueur inutile, d'autant plus que, économiste avant tout, vous êtes sceptique en matière de gouvernement. Franchement rallié à la Révolution, vous pouviez par vos talents servir le peuple même en résistant aux innovations.

Je déplore que de misérables rancunes vous aient rejeté dans le camp ennemi. »<sup>45</sup>

C'est ainsi que, par un étrange retour de bâton, les positions politiques, qu'on croyait déterminantes, se trouvent à leur tour déterminées par les circonstances...

### **Épilogue : les ressources littéraires des économistes.**

Voici une éphéméride extraite de *l'Annuaire de l'économie politique pour 1849*.

---

42 Michel Chevalier, *L'Économie politique et le socialisme. Discours prononcé au Collège de France, le 28 février pour l'ouverture du cours d'économie politique*, Paris, Guillaumin, 1849.

43 De ce point de vue, la carrière fulgurante de Michel Chevalier sous le second empire est l'exception qui confirme la règle. Voir l'article de V. Avril sur le discours d'ouverture du cours de 1850, sur l'économie politique et la morale, qui dénonce les ambiguïtés de Chevalier en ces termes : « M. Michel Chevalier se présente à nous comme un penseur mi-partie libéral, mi-partie absolutiste, déployant hardiment une bannière barriolée ». V. Avril, « Ouverture du cours de M. Chevalier », *La Voix du Peuple*, 25 janvier 1850.

44 « Chronique », *Journal des économistes*, 1er août 1848, t. XXI, p. 52.

45 Pierre-Joseph PROUDHON, *Correspondance*, t. 2, Paris, Lacroix, 1875, p. 325.

« 1848, avril. La chaire d'économie politique, fondée au collègue de France en 1829, sous l'influence de l'esprit libéral, est supprimée, M. Carnot *fils* étant ministre de l'*instruction publique*, et M. Jean Reynaud, sa nymphe Égérie, président d'une *haute* commission d'études.

– On nous communique un fragment d'une séance de la haute Commission d'études. Présents : des hellénistes, des géologues, des socialistes, des savants en *us*, d'autres savants en *x et y*, des universitaires, etc...

*Le président.* Je propose de supprimer la chaire d'économie politique.

*Le banc des avertis.* Bravo ! bravo !

*Un membre naïf.* Ah bah ! Et pourquoi ?

*Le président.* Pourquoi ? parce que l'économie politique n'est pas une science ; et la preuve que ce n'est pas une science, c'est que je défie qui que ce soit d'entre vous de m'en dire le moindre mot, bien que vous soyez très-savants. (Beaucoup de membres saluent.)

*Les avertis.* Bravo ! bravo !

*Une voix du même banc.* À bas Michel !

*Un membre naïf.* Je ne me suis jamais occupé que de mes études ; mais je me figurais qu'en économie politique, on devait rechercher, d'après l'observation de la société, les lois du travail humain, et que l'ensemble de ces recherches constituait une somme de connaissances, une science capable de fixer avec fruit l'attention des administrateurs. (Rumeurs.)

*De toutes parts.* Je demande la parole !

*Un averti.* Le citoyen qui a préopiné me fait l'effet, qu'il me permette de le dire, de pas savoir que l'espèce humaine, en général, et l'espèce française en particulier, est une argile brute que nos futurs administrateurs devront manipuler conformément à un plan qui sera ultérieurement arrêté par des hommes de la force de quelques amis ici présents, Carnot étant ministre. Or, il serait dangereux qu'on enseignât aux élèves du collège de France que l'espèce humaine est douée d'une certaine force impulsive qui la fait progresser sous l'influence de la liberté. Car, citoyens, il faut se l'avouer en petit comité, la liberté est chose surannée ; l'homme est fait pour être embrigadé et pour emboîter le pas. (Bravos, bravos.)

(L'orateur poursuit sa démonstration contre la liberté. D'autres après lui remontent en avant dans les siècles passés. Pendant ce temps, le membre naïf prend son chapeau et se rend à ses autres affaires, le sort de la chaire d'économie politique du collège de France étant le cadet de ses soucis. D'autres membres naïfs causent géologie et mathématiques dans une embrasure de fenêtre.)

*Le président.* La discussion est épuisée. Je vois que ma proposition ne rencontre pas d'opposition ; je constaterai, dans mon rapport au citoyen ministre, que nous avons été unanimes et que nous avons voté comme un seul homme.

*Le voisin du président.* Il est bien fâcheux qu'on n'ait pas fourré un économiste dans la Commission ; j'aurais eu quelque plaisir à jouir de sa défaite. (M. Henri Martin sourit à l'orateur.)

*Un de ses voisins,* à un membre qui ne comprend pas. Vous ne vous faites pas d'idée, citoyen, combien il y a d'esprits ridicules dans cette école. Un savant espagnol, le célèbre don Ramon de la Sagra, les a couverts de confusion en pleine Académie.

*Le membre qui ne comprend pas.* Tiens ! ... La collection des principaux économistes que j'ai achetée pour ma bibliothèque...

*Le voisin.* C'est une collection de rapsodies. Vous savez ce qu'était Quesnay ? le médecin d'un roi débauché ; – Turgot ? un esprit très-étroit ; – Adam Smith ? un petit philosophe de l'école écossaise ; – J.-B. Say, Destutt de Tracy ? des idéologues ; – Ricardo ? un banquier ; – Malthus ? un scélérat. Qu'est-ce que vous voulez faire avec tout cela ? Et quand on pense qu'un garçon de talent, comme Michel Chevalier, a eu le courage d'appeler ces gens-là les maîtres de la science ! c'est à le destituer mille fois.

*Le membre qui ne comprend pas.* Je crois bien que vous avez raison ; mais c'est chose grave que la proscription d'une science et la destitution d'un homme de mérite. Le gouvernement provisoire consentira-t-il à signer un pareil décret ?

*Le voisin.* Les organisateurs du gouvernement provisoire seront enchantés. Quelques membres ne s'apercevront pas du tour, et les autres s'en moquent. Quant à ce qui concerne Michel Chevalier, il est rédacteur des *Débats*, et par le temps qui court, cela suffit.

*Le membre qui ne comprend pas.* C'est pourtant un homme de mérite.

*Un autre voisin, d'un air concentré.* Qu'est-ce que cela prouve, citoyen ? Qu'est-ce que cela prouve ? »

« Chronique », *Journal des économistes*, t. XX, p. 109-110.